

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Les veilleurs de nuit  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191770>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

postes vaudoises finissait à Coppet pour Genève et la France méridionale; à St-Maurice pour le Valais et l'Italie par le Simplon; à Payerne pour les cantons allemands, l'Allemagne et les pays du Nord; à Pontarlier pour le centre et le nord de la France.

Le nombre des offices de postes dans le canton était de 49. Il est aujourd'hui de 248. Le personnel postal vaudois, qui était en 1840 de 79, est aujourd'hui de 578.

Le personnel du bureau de Lausanne, qui se composait d'un directeur et de six commis avec quatre facteurs, se compose de 71 fonctionnaires, y compris le personnel des bureaux ambulants, 35 facteurs et 27 garçons de bureaux, chargeurs, etc.

En 1840, deux voitures, à 18 places, avec relais à Morges, Rolle, Nyon et Coppet, partaient journellement pour Genève et mettaient, l'une 6 heures, l'autre 7 heures pour faire le trajet.

Pour Berne, par la Broye, il y avait une seule voiture par jour, à 12 places, partant de Lausanne et relayant à Montpreveyres, Moudon et Payerne. Elle employait onze heures pour arriver à Berne.

Pour Neuchâtel, on partait de Lausanne une fois par jour, à midi, pour arriver à huit heures du soir.

Vevey et St-Maurice n'étaient reliés avec Lausanne que par un seul service de voiture, mettant 2 heures pour atteindre Vevey et 7 heures pour St-Maurice. Le Valais ne communiquait avec le canton de Vaud que 4 fois par semaine, par la diligence du Simplon.

Pour Paris et Londres, par Pontarlier, la voiture postale, à 8 places, partait tous les jours de Lausanne à une heure du matin. Il fallait 80 heures pour gagner Paris.

Le Pays-d'Enhaut et la Vallée de Joux ne recevaient que trois fois par semaine des nouvelles de la capitale.

Le tarif des lettres dans l'intérieur du canton était le suivant, quant à la distance, pour la lettre simple (6 grammes) : 1<sup>er</sup> rayon, jusqu'à 5 lieues, 2 kreutzers, soit 8 centimes; 2<sup>me</sup> rayon, jusqu'à 18 lieues, 4 kreutzers, 16 centimes; 3<sup>me</sup> rayon, au-delà de 18 lieues, 6 kreutzers, 24 centimes.

La lettre double pour le 1<sup>er</sup> rayon coûtait 4 kreutzers, 16 centimes...

Abrégeons par des exemples : une lettre de Morges pour Rolle, pesant 10 grammes, coûtait 4 kreutzers, 16 centimes, et, pesant 30 grammes, 8 kreutzers, 32 centimes; une lettre de Morges pour Bex (2<sup>me</sup> distance), pesant 30 grammes, coûtait 16 kreutzers, 65 centimes; enfin, une lettre de Versoix pour Avenches (3<sup>me</sup> distance), pesant 30 grammes, coûtait 24 kreutzers, 96 centimes.

Les lettres simples (7 1/2 grammes) venant de la France, payaient l'équivalent de 75 cent. ou davantage, suivant la zone française d'origine; de Londres, 1 fr. 50, après avoir été déjà partiellement affranchies pour le parcours anglais; de St-Petersbourg, 1 fr. 35, également affranchies partiellement au départ; de New-York, 2 fr. 30, pour une lettre pesant 8 grammes. Aujourd'hui, on correspond avec le bout du monde pour 10 centimes.

La taxe pour le transport des journaux par abonnement était de 15 batz, plus 10 batz de timbre par abonnement pour les journaux paraissant une, deux et trois fois par

semaine, soit, en moyenne, 4,4 centimes par exemplaire.

### Les veilleurs de nuit.

Un journaliste parisien, particulièrement frappé par le nombre croissant des assassinats, s'est attaché à démontrer que l'intérieur des maisons était, la nuit, vu l'état de sommeil profond où sont généralement plongés les concierges, plus dangereux encore que la rue, et il est parti de ce point de vue pour formuler l'étrange proposition d'établir à Paris un corps de veilleurs de nuit ayant à peu près les attributions des *serenos* en Espagne.

L'idée de veilleur de nuit évoque tout de suite comme une apparition du Moyen-Age.

A cette époque, il existait, en effet, dans toutes les villes, des fonctionnaires dont la mission était de faire des rondes dans les rues pour signaler les commencements d'incendie ou porter main-forte aux habitants attaqués par des malfaiteurs. Certaines villes modernes ont même conservé ce gardien populaire dont l'office commence avec le couvre-feu et finit avec l'aube naissante.

En France, dans beaucoup de villages et même dans nombre de grandes villes du Midi, un veilleur pacifique, muni d'une lanterne et d'une lance, parcourt encore les rues rendant à haute voix compte de la marche des heures et de l'état de l'atmosphère. Dans le Nord et en Alsace, ces veilleurs fonctionnent plutôt dans les campagnes.

En Alsace, chaque heure de la nuit est signalée par le couplet d'une chanson dite sur un ton mélancolique et invitant les bourgeois à dormir en paix.

L'Allemagne, qui a conservé tant de traditions du vieux temps, a toujours ses gardes de nuit : ils parcourent les rues, tantôt isolément, tantôt deux à deux, et ce n'est pas sans un certain charme que l'étranger est, au milieu de la nuit, éveillé par des voix harmonieuses qui se font entendre sous ses fenêtres et vont s'éteignant graduellement au loin.

Ces voix sont celles de veilleurs, musiciens comme tous les Allemands, et redisant sous formes de ballades sentimentales les refrains de leurs nations.

Le « sereno » d'Espagne a des attributions beaucoup plus étendues que les veilleurs dont je viens de parler.

Ce n'est pas, à proprement parler, un soldat de police, c'est un employé moitié gardien de la rue, moitié concierge, ou, si l'on veut, c'est une sorte de concierge collectif et extérieur, assermenté, ayant les mêmes droits qu'un agent, chargé de veiller extérieurement sur un certain nombre de maisons et d'ouvrir les portes aux locataires la nuit.

Le costume du « sereno » varie un peu suivant les régions : le plus souvent, il porte des bottes, un grand manteau de bure, une casquette sur laquelle se rabat un capu-

chon, une pique de deux mètres et une lanterne qu'il accroche généralement au bout de sa lance; à sa ceinture bat et sonne un gros trousseau de clés : ce sont celles de toutes les portes ouvrant sur la rue ou la partie de la rue qu'il est chargé de surveiller.

Les « serenos » vont ainsi par tous les temps, de dix heures du soir à six heures du matin, s'appelant de temps en temps les uns les autres au moyen d'un cri commun, chacun s'assurant par ce moyen de la présence de ses collègues du voisinage, et l'ensemble constitue un excellent réseau de surveillance nocturne.

Le sereno crie les heures comme l'ancien veilleur; non-seulement les heures, les demies et les quarts, mais aussi le temps qu'il fait. De son lit, on l'entend, et sa lente psalmodie produit dans le silence nocturne un étrange effet. Deux heures et sereno! C'est-à-dire : Deux heures, et il fait beau! (C'est de là que vient son nom), ou bien : Trois heures, et il pleut!

Mais cet utile fonctionnaire a de bien autres devoirs que de dire l'heure et l'état du ciel. Il est non-seulement le gardien de la rue, mais le protecteur de chaque habitant individuellement. Personne ne peut entrer dans une maison ni en sortir sans recourir à son office.

Tous les habitants de la rue dont il est chargé le connaissent et ce sont eux qui le payent. Ou bien les locataires de chaque maison lui allouent, selon leurs moyens, une petite rétribution mensuelle qui ne va jamais au-delà de deux francs, ou bien ils lui donnent simplement la pièce chaque fois qu'ils rentrent tard. C'est affaire de goût et d'habitude.

Moyennant ce petit salaire, le sereno veille sur vous. Dès que vous avez paru dans votre rue, il prend charge de votre sécurité personnelle. Rentrez-vous du théâtre, d'une soirée, d'une réunion un peu prolongée, le sereno se précipite au-devant de vous pour vous ouvrir votre porte et vous éclairer.

S'il n'est pas là, c'est qu'il est occupé à reconduire quelque voisin; dans ce cas, vous ne tarderez pas à le voir apparaître, et, selon les appointements que vous lui donnerez, il vous remettra simplement à votre porte ou vous accompagnera jusqu'à votre appartement.

Le sereno est aussi chargé de courir, en cas d'incendie, chercher les pompiers. Si vous êtes indisposé ou si vous avez un malade chez vous, c'est lui qui va quérir le médecin.

On voit que ce fonctionnaire offre bien des avantages. D'abord, ne manqueront pas de dire nombre de Parisiens, il a celui de supprimer le concierge. Je ne veux pas médire de cette honnête corporation, mais il est certain que le concierge ne peut, la nuit, exercer sur l'immeuble dont il est le gardien qu'une surveillance très insuffisante, par cette excellente raison qu'il dort comme tout le monde et qu'il est impossible d'exiger de lui qu'il se lève vingt et trente fois par nuit pour s'assurer de l'identité de la personne qui monte ou descend sans lumière.

Il en résulte qu'il est suffisamment facile aux malfaiteurs de pénétrer la nuit dans les maisons et plus facile encore d'en sortir une fois leur coup fait. Il leur suffit de crier d'une voix ferme : « Cordon, s'il vous plaît », ou tout au plus de jeter un nom en passant devant la loge.

Il n'en est pas de même à Madrid, où personne ne peut sortir sans l'intervention du sereno qui est chargé d'ouvrir la porte, qui connaît tous ses locataires et qui, dès qu'il voit une personne suspecte, redouble de vigilance et s'assure que tout est régulier.

(Petit Parisien.)

### Un souvenir de 1815.

Nos lecteurs se souviennent que, dans le courant du mois dernier, nous avons publié deux ou trois correspondances relatives à l'origine de la famille Tauxe. A cette occasion, un des descendants de cette ancienne famille nous avait communiqué les lignes suivantes rappelant un curieux épisode du passage des troupes alliées sur notre territoire, en 1815 :

« Enfant, j'avais le privilège de passer mes vacances chez mon grand-père, qui habitait un chalet isolé au bord de la forêt, un peu au-dessus des Salines de Bex, non loin de l'Avençon. Après les durs travaux de la journée et le repas du soir, il avait l'habitude d'aller fumer sa pipe sur le banc adossé au chalet. J'étais bien vite entre ses genoux, et il avait qu'il ne serait pas tranquille avant qu'il m'eût raconté encore une fois son histoire. Son histoire, pour moi, c'était celle de toute l'époque troublée du commencement du siècle. J'aurais passé la nuit à l'écouter, et ce n'était pas moi, vous l'assure, qui proposait de remettre au lendemain la suite de son récit. Mais il l'interrompait pour me dire :

— Allons nous coucher, mon enfant ; c'est l'heure. Ecoute, la chouette huhule déjà par le bois, et puis, tu vas avoir froid. Il cherchait à m'éloigner de lui pour pouvoir se lever ; mais, pressant ses genoux de plus en plus fort, je lui disais d'un ton suppliant :

— Oh ! encore un petit moment ! Et si je le voyais résolu à lever la séance, je m'empressais d'ajouter :

— Eh bien ? plus que celle de l'Autrichien et puis ce sera tout ! Je savais qu'il ne résistait jamais à cette prière.

C'est qu'elle lui rappelait des souvenirs très personnels, cette histoire de l'Autrichien. Aussi, tandis qu'il rallumait sa pipe, je voyais passer sur ses lèvres un fin sourire qui semblait me dire : « Ah ! petit malicieux, tu as su trouver ma corde sensible ! » Et il recommençait le récit de cette aventure que vous me permettrez de vous raconter brièvement à mon tour, en laissant de côté bien des détails que je n'ai pas publiés après plus de vingt ans.

« C'était en 1815. Les Autrichiens venaient de pénétrer dans le Valais par le Simplon. Une partie de cette armée se répandit sur les rives vaudoises du Léman, tandis que l'autre allait livrer un combat à Meillerie, puis, par Thonon et Genève, se diriger du côté de Nyon pour donner un dernier assaut aux Français, à St-Cergues.

Comme toutes les troupes en campagne, celle-ci avait laissé derrière elle des trainards, des écopés. Beaucoup s'étaient (pour me servir de l'expression de mon grand-père), « riblés les talons en passant le Simplon. »

Arrivés à St-Maurice, ceux de ces trainards appartenant à l'armée qui devait se battre à Meillerie, avaient ordre d'aller rejoindre leurs compagnies respectives à Nyon en passant par le canton de Vaud, mais plusieurs avaient les pieds dans un état tel qu'ils ne pouvaient plus marcher.

C'était en juin, il faisait très chaud et la route était encore longue. On prit le parti de réquisitionner des chars dans la contrée pour transporter ces demi-invalides. Bex put fournir le nombre de chars qu'on lui réclamait, mais il lui manquait un conducteur. Les hommes, à ce moment surtout, n'étaient pas nombreux au village.

A cette époque, on aurait pu appliquer à mon grand-père ces jolis vers de Paul Déroulède, écrits après les désastres de 1870, et qui peignent les petits Turcos :

C'était un enfant,  
Dix-sept ans à peine,  
De beaux cheveux blonds  
Et de grands yeux bleus.

Mais il n'était pas petit, car quelques années plus tard il se trouvait dans le premier rang du contingent des grenadiers du Grand-District. Il était déjà aussi robuste et vigoureux qu'on l'est à vingt ans.

Les chars étaient devant l'auberge de l'Union prêts à partir ; les gens du village regardaient, tout en donnant leur avis au membre de l'autorité chargé d'organiser l'expédition. Celui-ci, apercevant mon grand-père, lui dit :

— Irais-tu, toi, Jacob ?...

— Oh ! tout de même ! si ma mère permet, pourquoi pas ? avait-il répondu.

Et la mère ayant permis, il était parti.

Le voyage allait toucher à sa fin. Il s'était accompli jusque-là sans incident. Les Autrichiens, heureux d'être délivrés du sac et du fusil, et surtout de ne plus endurer le frottement de leurs chaussures, charmés de rouler à char à travers un si beau pays et probablement aussi émus par quelques verres de ce bon petit blanc piqués au passage, devaient avoir l'air, à ce que je me figure, de revenir d'une course militaire organisée par la Société fédérale des sous-

officiers. Oh ! pas plus malheureux que ça.

Mais voici qu'à un endroit la route devient mauvaise, la pente à gravir un peu roide. Les chevaux fatigués ne peuvent plus avancer.

Mon grand-père ayant remarqué qu'à cet endroit plusieurs soldats étaient descendus des chars qui étaient en avant, arrêta le sien, sauta à terre, pendit son fouet au collier d'un des chevaux, et, s'avançant vers les soldats les plus valides, leur fit signe de suivre son exemple.

Mon grand-père ne savait pas l'allemand, mais il comprit bien vite que ses gens ne l'entendaient pas de cette oreille. L'un d'eux se distinguait de ses compagnons par ses gestes négatifs. Debout sur le char, il s'était fait le chef de la résistance, empêchant ceux qui auraient voulu se conformer au désir du jeune conducteur de se lever. Aussi la pantomime devint-elle de plus en plus vive entre lui et mon grand-père. Il y eut échange de gestes menaçants, et finalement l'Autrichien sauta du char et dégaina pour en frapper le jeune homme. Celui-ci voyant avec qui il avait à faire et n'ayant plus même son fouet dans les mains pour se défendre, ne fit qu'un saut en arrière, saisit vivement une pierre, et d'un bras nerveux, il lança le projectile à son agresseur, qui le reçut à la tête. L'Autrichien tomba, perdit connaissance et devint livide. Cette scène s'était passée en un clin d'œil.

Presque tous les autres descendirent du char, entourèrent leur compagnon et, voyant qu'il ne pouvait se relever, le prirent et le placèrent dans le fond du véhicule. Ils firent à pied le reste du chemin, et sans mot dire, comprenant sans doute que leur compagnon n'avait eu que ce qu'il méritait.

Arrivé à destination, on soigna le blessé, mais vainement. Il ne tarda pas à expirer.

Le jeune conducteur raconta ce qui s'était passé aux autres conducteurs, puis aux autorités de Nyon. Comme celles-ci étaient peu sympathiques aux ennemis de Napoléon, on félicita plutôt le jeune pâtre de son courage, et il put rentrer chez lui avec ses camarades.

E. TAUXE.

L'inauguration de la statue de Pestalozzi, à laquelle nous n'avons pas eu le plaisir d'assister, a été malheureusement contrariée par un temps déplorable, que tout le monde a regretté. La ville d'Yverdon qui, à cette occasion, s'était surpassée en patriotisme et en dévouement, méritait mieux.

Néanmoins, à côté des tristes déceptions causées par un tel contre-temps, il n'était guère possible qu'il ne se produisît pas, au sein de cette foule inondée